



LA RURALITÉ PLÉBISCITÉE ATTEND DES ACTIONS CONCRÈTES

Devant le Groupe Ruralités du Sénat que je préside, l'institut de sondage Ifop est venu exposer les résultats d'une étude actualisée et intitulée « Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie », commandée par l'association Familles Rurales.

Attendu par les acteurs des territoires, ressenti par de nombreux observateurs, l'attrait pour les ruralités n'a jamais été aussi unanimement exprimé. La crise sanitaire accélère ce changement de perception : 94 % des Français considèrent que le monde rural gagnerait à être mieux connu.

Après de premières indications intéressantes révélées lors du premier sondage de 2018, la nouvelle enquête IFOP vaut tous les coups de projecteurs médiatiques ou autres plaidoyers militants grâce à quatre enseignements majeurs.

La bonne image du monde rural...

... se renforce et se diffuse au sein de l'opinion. Ainsi, 92 % des Français trouvent le monde rural attractif et agréable à vivre — soit 20 % de plus par rapport à 2018. Illustration de la prise de conscience des atouts de nos campagnes durant la crise, 72 % des Français considèrent que le monde rural connaît un renouveau — soit 29 % de plus par rapport à 2018.

Carton plein pour les ruraux, ils sont 97 % à préférer vivre à la campagne et 63 % à estimer que le mode de vie idéal est d'y vivre et d'y travailler. Au hit-parade des facteurs d'attractivité pointent la qualité de vie (71 %) devant le calme (55 %) puis le contact avec la nature (43 %).

Des faiblesses demeurent...

... avec un appel à des actions fortes en faveur de la ruralité. Principal manque : le déficit de services publics qui constitue pour 64 % des sondés un frein à l'installation alors que plus d'un rural sur deux estime que leur commune ne bénéficie pas de l'action des pouvoirs publics. Sont également vivement réclamées, des actions pour contrer la désertification médicale, la fermeture des classes et le manque de services sociaux.

Le confinement ...

... renforce la nécessité de penser proximité : 35 % du grand public souhaite



s'engager plus en avant dans la vie locale alors que 30 % entendent privilégier la consommation de produits locaux ou Fait en France et 93 % accordent de l'importance à la relocalisation de la production industrielle sur le territoire national.

Et le télétravail ?

Sans surprise, la fracture numérique est bien ressentie dans les campagnes et constitue un énorme frein au télétravail : 28 % des ruraux affirment avoir connu des problèmes de connexion internet, soit nettement plus que l'ensemble des français. Pourtant, 58 % des ruraux ayant expérimenté le télétravail souhaitent pouvoir continuer à télétravailler dans un contexte de montée en puissance des attentes d'espaces de *coworking*.

Ne pas en rester là

Pour Dominique Marmier, président de Familles Rurales, « la reconquête des zones rurales se situe au cœur de la construction d'un nouveau modèle de développement plus durable répondant aux aspirations de la société. Le réarmement des territoires est une priorité pour préparer l'après crise et accompagner les transitions ».

Félicitons-nous du retour de la ruralité au centre du débat public.

PROJET DE LOI « CLIMAT ET RÉSILIENCE » : LE SÉNAT CONSULTE LES ÉLUS LOCAUX

Transports, énergie, économie circulaire, artificialisation des sols, biodiversité, publicité... **Autant de sujets à forts enjeux territoriaux** abordés dans le projet de loi « Climat et résilience », dont l'Assemblée nationale vient d'achever l'examen et dont le Sénat, toujours à l'écoute des acteurs qui sont en première ligne sur le terrain, doit se saisir.

Le Sénat, qui débattra de ce texte en juin prochain, a décidé de lancer ce 29 avril une **consultation auprès des élus locaux** pour recueillir votre avis sur quelques mesures phares du projet de loi qui les concernent plus particulièrement. Cette consultation **initiée dans le cadre de travaux préparatoires à l'élaboration d'une loi en cours d'examen parlementaire** est une première. Elle offrira une matière précieuse pour la réflexion des rapporteurs en leur permettant d'**identifier les attentes des élus locaux pour mieux y répondre**.

Une généralisation de la **consigne pour réemploi sur le verre** doit-elle être



instaurée ? Faut-il permettre aux maires ou aux présidents d'intercommunalité **d'encadrer les publicités lumineuses** à l'intérieur des vitrines ? Est-il pertinent **d'interdire** les systèmes de **chauffages** sur les **terrasses** ? De permettre aux régions **d'instaurer une écotaxe** assise sur la circulation des véhicules de transport routier de marchandises ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles les élus pourront répondre en ligne sur la plateforme participative dédiée sur le site internet du Sénat.

« *Avec cette consultation, nous souhaitons nous mettre à l'écoute des territoires, là où s'invente l'éologie du quotidien, là où émergent également les innovations qui nous permettront d'avancer avec pragmatisme et ambition sur le chemin de la neutralité carbone* », précise Jean-François Longeot, président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, à laquelle doit être renvoyé le projet de loi.

Pour Sophie Primas, présidente de la commission des affaires économiques, qui doit examiner une partie du projet de loi par délégation, la commission des affaires économiques est « *très attentive à la décarbonation de notre économie. L'examen du projet de loi « Climat-résilience » est une fois encore l'occasion d'affirmer cette priorité : nous comptons sur les élus locaux, acteurs premiers de la transition énergétique, pour renforcer l'ambition du texte, conforter ses moyens et faciliter ses modalités. Nous sommes à leur écoute quant à leurs difficultés concrètes, notamment dans les domaines du logement et de la rénovation énergétique, qui les concernent au premier chef* ».

Vous pouvez participer à cette consultation en vous connectant à l'adresse suivante **jusqu'au 18 mai 2021** :

<https://participation.senat.fr/projet-de-loi-climat-elus-locaux-le-senat-vous-consulte>